DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

COMMUNE DE MONTGENEVRE (05100)

REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

5.2. Plan de zonage – Montgenèvre station

PLU approuvé le : 11/05/2012	**ECHELLE 1/2 000^{e}**
Révision allégée du PLU arrêtée le : 30/05/2018	
Révision allégée du PLU approuvée le : 31/01/2019	

Montgenèvre

Alpicité
Urbanisme, Paysage, Environnement
SARL Alpicité – 14 rue Caffe – 05200 EMBRUN
Tel : 04.92.46.51.80
Mail : nicolas.brecht428@gmail.com

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Nom	Destinataire	Objet
ER1	Commune	Aménagement de parkings et voirie
ER2	Commune	Aménagement d'un carrefour
ER3	Commune	Aménagement de voirie
ER4	Commune	Aménagement de voirie
ER5	Commune	Aménagement de voirie
ER6	Commune	Aménagement de voirie
ER7	Commune	Aménagement de voirie et espaces publics
ER8	Commune	Aménagement de voirie
ER9	Commune	Aménagement de voirie et parkings
ER10	Commune	Aménagement de voirie et parkings
ER11	Commune	Aménagement de voirie
ER12	Commune	Aménagement de voirie (transport public)
ER13	Commune	Aménagement d'un parking
ER14	Commune	Equipement domaine skiable
ER15	Commune	Aménagement de voirie
ER16	Commune	Aménagement de voirie
ER17	Commune	Aménagement d'un espace public
ER18	Commune	Aménagement d'un espace public
ER19	Commune	Aménagement d'un espace public
ER 20	Commune	Aménagement d'un cimetière et voirie
ER 21	Commune	Equipements publics de loisirs
ER 22	Etat	Aménagement de voirie
ER 23	Commune	Aménagement de voiries et parkings et espaces publics
ER 24	Commune	Aménagement de parkings
ER 25	Commune	Equipements publics (services techniques, hangars…)
ER 26	Commune / Etat	Aménagement de voiries et espaces publics
ER 27	Commune	Aménagement de parkings
ER 28	Commune / Etat	Aménagement d'un carrefour
ER 29	Commune	Régularisation de voirie
ER 30	Commune	Aménagement de voirie
ER 31	Commune	Aménagement de voirie

LEGENDE ZONES PLU

- UA : CENTRE ANCIEN
- U : ZONE URBAINE
- UC : FRONT COMMERCIAL DE LA STATION
- UEP : EQUIPEMENTS PUBLICS
- AU : ZONE D'URBANISATION FUTURE SOUMISE A ORIENTATION D'AMENAGEMENT
- 2AU : ZONE D'URBANISATION FUTURE SOUMISE A MODIFICATION DU PLU
- A : ZONE AGRICOLE
- N : ZONE NATURELLE
- NEP : ZONE NATURELLE DEDIEE AUX EQUIPEMENTS PUBLICS DE LOISIRS
- NL : ZONE DE LOISIRS
- NLC : CAMPING
- NP : PROTECTION DE CAPTAGE
- NS : DOMAINE SKIABLE
- NST : ZONE NATURELLE DEDIEE A L'IMPLANTATION D'UNE STATION-SERVICE
- EMPLACEMENT RESERVE

SITE CLASSÉ : PYRAMIDE

